

**Consulter un
professionnel de santé
c'est se donner toutes
les chances d'arrêter
de fumer**



Le **conseil** d'un professionnel de santé **augmente de 70 % vos chances** de réussir à arrêter de fumer.

Profitez de **Mois sans tabac** pour mettre toutes les chances de votre côté. Plusieurs possibilités :

Pendant Mois sans tabac, bénéficiez d'entretiens d'aide à l'arrêt du tabac offerts dans différentes structures, partout en France.

Consulter votre médecin traitant

Prendre rendez-vous avec un tabacologue

Appeler le **39 89** (service gratuit)

Sur le site **Mois sans tabac**

Vous trouverez un annuaire pour trouver un professionnel de santé près de chez vous et les informations sur les modalités de prise en charge.

Rendez-vous sur :

mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr

Toute l'année, de nombreux professionnels de santé peuvent vous accompagner vers l'**arrêt du tabac**. Parlez-en à votre **médecin traitant, pharmacien, dentiste, masseur-kinésithérapeute, infirmier ou sage-femme**.